



# Conseil général

## CONVOCATION

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général qui aura lieu le

**Lundi 15 décembre 2025, à 18h15  
SALLE VILLAGEOISE**

### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation / modification de l'ordre du jour
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Procès-verbal de la dernière séance
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis 03\_2025 – Rémunération des autorités communales pour la législature 2026-2031
7. Préavis 04\_2025 – Budget 2026
8. Election du Vice-président
9. Propositions individuelles et divers

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, nos meilleures salutations.

Mex, le 2 décembre 2025

**LE BUREAU DU CONSEIL**

*Copies de documents supplémentaires disponibles au greffe (heures de bureau).*

***En cas d'absence, prière de vous excuser auprès du bureau. Courriel : conseil.general@mex.ch***

Dans le Canton de Vaud, les personnes de nationalité étrangères peuvent **voter, élire, être élues** sur le plan communal comme les citoyen-ne-s suisses. La Constitution de 2003 leur accorde ces droits politiques, lorsque chacune des conditions suivantes est remplie :

- ⇒ Avoir 18 ans révolus.
- ⇒ Être domicilié-e dans une commune vaudoise, au bénéfice d'une autorisation B ou C
- ⇒ **Avoir eu son domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années** (en étant titulaire d'une autorisation B, C, Ci, N ou F).
- ⇒ **Avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années** (en étant au bénéfice d'une autorisation B, B étudiant, C, Ci, N, F ou L).